

AUSTRIA 2016
Déclaration
des partenaires sociaux autrichiens

Les partenaires sociaux
Chambre économique fédérale d'Autriche
Chambre fédérale du travail
Confédération syndicale autrichienne
Chambre fédérale de l'agriculture
Autriche

Bad Ischl
Septembre 2006

Austria 2016
Déclaration
des partenaires sociaux
Bad Ischl, septembre 2006

60 ans de partenariat social en Autriche ont joué un rôle décisif dans l'histoire du succès de notre pays. 60 ans de coopération partenariale ont fait de l'Autriche l'un des pays les plus prospères et les plus stables du monde.

L'élargissement de l'Union européenne et la globalisation, les nouvelles technologies et méthodes de communication imposent à la société des exigences entièrement nouvelles. Si, d'une part, elles suscitent de nouvelles chances, elles font en même temps naître un sentiment d'insécurité dû au fait que l'on soit de plus en plus obligé de s'adapter. Accompagner les personnes concernées lors des changements qui interviennent de ce fait, écarter au mieux les risques et profiter des grandes chances qui s'offrent, telle est la tâche majeure qui sera celle des partenaires sociaux au cours des dix années à venir.

L'Autriche ne peut pas être gagnante lorsque la compétition se place au niveau des coûts. Nos points forts, ce sont bien plutôt nos talents, notre créativité et nos innovations. A quoi il faut ajouter la sécurité sur le plan social, la paix sociale, une bonne infrastructure, la qualité de la formation, une productivité élevée et la stabilité. Le succès de l'Autriche dépendra donc à l'avenir de la mesure dans laquelle elle saura utiliser et promouvoir ce potentiel de la meilleure façon possible. Exploiter au mieux ce potentiel et offrir de nouvelles chances à toutes les personnes concernées, inciter la confiance, le courage et l'optimisme dans un monde où règne l'insécurité, telle est la tâche qui attend les partenaires sociaux pendant la prochaine décennie.

Les partenaires sociaux se réclament d'une large participation au façonnement de la politique économique et sociale sur la base d'une coopération et d'un partenariat loyaux avec tous les responsables de décisions. Ils se considèrent comme les co-bâisseurs de l'avenir et renforceront leur expertise, leur orientation sur la pratique et leur compétence d'intervention dans des domaines aussi importants que la formation initiale et continue, la politique économique, le marché du travail et la sécurité sociale.

Les partenaires sociaux sont aussi particulièrement conscients de leur responsabilité à l'égard des personnes concernées par le processus de changement et sa cadence. Outre l'encouragement de la croissance et d'une compétitivité durable de l'économie autrichienne, la solidarité et la garantie de la cohésion sociale représentent donc, elles aussi, des objectifs hautement prioritaires.

En outre, le partenariat social doit permettre l'interconnexion des niveaux d'intervention en particulier dans les entreprises et sur le plan régional, mais aussi à l'échelon européen et international, et favoriser par là le développement durable.

Objectif

L'objectif fondamental des partenaires sociaux autrichiens est d'assurer et faire progresser le bien-être économique de toutes les couches de la population grâce au renforcement du site économique que représente l'Autriche. Une politique de croissance durable devra permettre d'atteindre le plein emploi d'ici l'année 2016.

Mesures

- L'Autriche dispose d'un bon système de formation initiale et continue. Il faudra continuer à développer ce système en direction de correspondances et de transitions claires permettant de tenir compte à tous les niveaux des capacités et connaissances acquises et de les valider. Il importe d'interconnecter les itinéraires de formation en particulier entre l'enseignement secondaire et la formation professionnelle et de les associer en outre à une poursuite systématique de formation tout au long de la vie. Quel que soit le point d'où l'on part, tous les itinéraires de formation doivent être accessibles, combinables entre eux et mettre en échec la sélection sociale. Chaque section du système de formation devra élaborer des normes de qualité. Les sujets doués devront être particulièrement encouragés, les moins doués devront bénéficier de tout le soutien possible. L'égalité des chances devra être favorisée par un meilleur encouragement et par l'ouverture à l'égard des décisions de formation tardives et la mise à disposition d'écoles où l'enseignement est dispensé toute la journée¹.

- Une croissance économique forte et continue obtenue grâce à une politique économique orientée sur la croissance et à une politique active du marché de l'emploi renforcée devra permettre de créer de nouvelles possibilités d'emploi. La garantie de l'obtention des qualifications nécessaires, y compris sur la base de dispositifs de formation permanente au sein de l'entreprise et au-dessus de l'entreprise est un objectif prioritaire.

- En raison des modifications de l'organisation du travail et des changements qui en résultent pour les conditions de travail, la loi constitutionnelle sur le travail et la législation du travail devront être révisés. L'objectif poursuivi est la codification du droit du travail individuel pour supprimer l'actuel morcellement de la législation.

¹ N.d.l.t.: Dans les écoles autrichiennes, l'enseignement est normalement concentré sur la demi-journée.

- Les modifications au niveau démographique constituent un défi particulier pour les partenaires sociaux. La jeunesse représente l'avenir de toutes les sociétés. Son intégration complète sur un marché de l'emploi de qualité est la condition indispensable pour assurer un revenu équitable aux jeunes et leur permettre de participer entièrement à la vie de la société. L'égalité des chances des femmes devra être encouragée par une meilleure participation à la vie active et de meilleures perspectives de revenus et en faisant évoluer les images de rôle. Le maintien de salariés âgés dans l'emploi représente un autre registre d'activité, tout comme l'obtention d'un système de retraite équitable au plan intergénérationnel ou la garantie des soins et de l'assistance aux personnes âgées.
- Dans le secteur technologie et sciences, l'Autriche devra de plus en plus définir des priorités et se concentrer sur les domaines orientés vers l'application. Les partenaires sociaux accompagneront le développement de la technologie et de l'infrastructure et sa mise en œuvre. Par ailleurs, il importe de prendre de toute urgence des mesures aptes à augmenter le pourcentage d'étudiants dans les filières techniques et sciences de la vie.
- L'objectif majeur du partenariat social a toujours été et reste le bon fonctionnement de la politique des salaires sur la base d'accords collectifs de travail spécifiques des différents secteurs. Une évolution innovante devra néanmoins être poursuivie à l'avenir dans le cadre de cette autonomie des accords collectifs de travail, notamment en se plaçant au niveau de l'entreprise, p.ex. en ce qui concerne la rémunération, la formation ou la durée du travail.
- Concernant la question des horaires d'ouverture des magasins, les partenaires sociaux revendiquent le dimanche non travaillé. Des exceptions motivées pourront être accordées au niveau du Land en concertation avec les partenaires sociaux régionaux.
- La qualité de vie de la population dépend de la fourniture suffisante de biens et services privés et publics au niveau régional, en particulier en ce qui concerne les besoins quotidiens. Le renforcement de l'approvisionnement de proximité et des petites et moyennes entreprises qui l'assurent de même que les concepts de développement régionaux revêtent une grande importance à cet égard. La coopération entre l'économie et l'agriculture devra être nettement renforcée.
- Une agriculture saine est indispensable pour garantir notre base d'existence naturelle avec une stratégie durable. Une production de denrées alimentaires de la plus haute qualité, permettant en même temps le développement de la commercialisation internationale, offre à cet égard les meilleures chances. L'agriculture et la foresterie apporteront à l'avenir une importante contribution à la fourniture de matières premières durables et de bioénergie. Les zones rurales de l'Autriche représentent un pôle d'intérêt attrayant pour le tourisme et les loisirs et offrent

d'intéressantes possibilités d'activités rémunérées basées sur la collaboration entre l'économie et l'agriculture.

- Au cours des dix années à venir, des dizaines de milliers d'entreprises devront trouver un successeur. Des centaines de milliers de salariés sont concernés. Pour cette raison, les partenaires sociaux accorderont une importance accrue à l'accompagnement de la cession et de la création d'entreprises.
- Assurer le meilleur standard au niveau de la santé et de la protection sociale est un objectif commun. L'organisation devra continuer à reposer sur l'autonomie administrative et le financement solidaire.
- Les partenaires sociaux renforceront leur collaboration à l'échelon européen. Si l'Europe veut être pour ses citoyens une question de cœur, elle ne saurait être seulement une Europe des marchés, il faut qu'elle soit aussi une Europe des individus.
- Une partie importante de notre bien-être repose sur une activité s'exerçant en dehors des frontières de l'Europe. Une des activités majeures des partenaires sociaux consiste donc à assurer et développer la compétitivité internationale et à accompagner nos entreprises sur les marchés non autrichiens.
- La globalisation ne doit pas se manifester uniquement sur le plan de la compétitivité globale mais aussi sur celui de la solidarité globale. Un partenariat social global, qui génère une éthique globale s'entendant comme une responsabilité sociale commune, mise sur le commerce équitable, appuie un plan Marshall global et s'assure le concours de l'organisation des partenaires sociaux qu'est l'OIT (Organisation internationale du travail), tel est l'objectif qui doit être poursuivi et recevoir spécialement de l'Autriche des impulsions lui permettant de progresser.

Instruments

Les partenaires sociaux sont prêts à apporter leur contribution à une stratégie de plein emploi reposant sur la croissance économique. Une des bases de cette stratégie sera le « Livre blanc » publié en 2006 par le WIFO (Institut autrichien de promotion de l'économie), qui servira de boussole aux partenaires sociaux dans leur travail.

Il prévoit des évaluations périodiques qui seront confiées au WIFO ou au Comité consultatif pour les questions économiques et sociales.

Dans les domaines dans lesquels les partenaires sociaux interviennent dans le cadre de l'Autonomie administrative sociale, ils se réclament du consensus partenarial dans toutes les décisions. S'il arrive que des

employeurs et des salariés ne puissent s'accorder dans des cas particuliers, les hiérarques des partenaires sociaux compétents en l'occurrence interviendront en tant que médiateurs.

Les présidents se réunissent au moins deux fois par an pour prendre les décisions stratégiques attendues. Les secrétaires généraux se réunissent au moins quatre fois par an pour prendre des décisions opérationnelles. Il est convenu d'une étroite coopération entre les bureaux des partenaires sociaux à l'échelon national, international et tout particulièrement à l'échelon européen.

Le Comité consultatif pour les questions économiques et sociales s'occupe de questions spéciales et propose des solutions de mise en œuvres sur la base d'expertises.

En vue de rétablir une plate-forme d'entretiens réguliers entre les partenaires sociaux et le gouvernement fédéral, reprenant le rôle qui avait été antérieurement celui de la Commission paritaire, un dialogue sur la politique économique, l'éducation et la politique sociale devra permettre aux partenaires sociaux et au gouvernement fédéral de se rencontrer au moins deux fois par an.

Bad Ischl, le 6 septembre 2006